

Nos salaires, c'est notre affaire !

Lettre à la direction des rédactions nationales

Le comité local des salaires va se tenir le 8 novembre prochain. Nous espérons que cette fois, l'un d'entre vous participera personnellement à cette réunion, qui est la seule instance dans laquelle la direction de la rédaction et les représentants du personnel peuvent avoir un échange sur le salaire et la carrière des journalistes

Votre présence est d'autant plus indispensable que l'attitude pour le moins « non-coopérative » de l'ex-DRH de la direction de l'info a largement contribué à ruiner le dialogue social local et national. Un contre-exemple générateur d'un réel manque de confiance.

Les mesures individuelles suscitent d'importantes attentes de la part des salariés, pour des raisons de pouvoir d'achat, mais aussi parce qu'elles sont un signe de « reconnaissance de l'implication et de l'engagement professionnel » selon la note du DRH du 29 août dernier.

A contrario, le fait d'en être écarté de manière répétée, année après année, est vécu douloureusement : près de 250 journalistes des rédactions du siège sur 723, encadrement compris, n'ont eu ni augmentation ni promotion depuis au moins 4 ans. Certains attendent depuis 8 ou 9 ans. Comme syndicalistes et élus nous constatons tous les jours la démotivation et la souffrance, voire les tensions, qui résultent de ces situations.

Ce dispositif est d'ailleurs caractérisé comme « facteur d'iniquité, excluant un trop grand nombre de salariés », par la DRH de FTV. Qui ne partagerait cet avis, surtout après un exercice 2016 calamiteux avec 60 mesures pour un effectif de 723 journalistes ? Les files d'attente s'allongent :

- 246 à 266 journalistes n'ont pas bénéficié d'augmentation ou de promotion depuis au moins 4 ans, au 1^{er} janvier 2017.
 - Parmi eux, 34 ont donné leur accord pour que leur cas soit examiné en comité salaire. Justice salariale doit leur être rendue.
 - Les 200 autres cas doivent aussi, pour le Snj-CGT, être traités prioritairement,
- Creusement des disparités et incohérences salariales entre journalistes, à ancienneté comparable, faisant un travail égal.
- Disparités importantes aussi chez les chefs de service, rédacteurs en chef et adjoints.
- Evolutions de carrière limitées pour la filière édition-coordination
- Salaires des CDD et salaires d'intégration en retard sur les salaires moyens et médians.
- 9 journalistes de plus de 15 ans d'ancienneté ne sont toujours pas JS
- 31 journalistes de plus de 20 ans d'ancienneté ne sont toujours pas GR
- 68 journalistes de plus de 25 ans d'ancienneté ne sont que GR1
- 38 journalistes de plus de 30 ans d'ancienneté ne sont encore que GR1 ou GR2.
- Les écarts de salaires entre la grande masse des reporters et une partie de l'encadrement sont disproportionnés par rapport à l'accord collectif
- Les augmentations générales sont gelées depuis 4 années de suite.

Cette année, 20 % des journalistes devraient bénéficier d'une mesure, soit 145 possibilités. C'est très en-dessous de ce qui est nécessaire pour résorber les retards accumulés. C'est pourquoi le Snj-CGT demande des mesures supplémentaires pour corriger 2016, ainsi que les injustices les plus criantes.

Ci-joint une liste de questions et de documents pour préparer le comité local des salaires.

Bien confraternellement

Paris, le 2 novembre 2017

Claude GUENEAU, délégué syndical CGT
Joy BANERJEE, délégué du personnel